

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2019

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,
M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, M. Jacques NAYA,
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO,
M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL, M. Philippe CIER,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse BISTUÉ,
Mme Aurélie GIRAUDON, Mme Anne BARBET, M. Patrick MAILLET,
M. Raymond VILLALBA, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
M. Pierre SERENA donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
Mme Aracéli ETCHENIQUE donne pouvoir à M. David CORBIN.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES donne pouvoir à Mme Maylis DEL PIANTA.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. Jean-Etienne GAILLAT donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY.
M. Jean-Pierre ARANJO donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

27 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Sur rapport de Monsieur David CORBIN et sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **VOTE** les subventions exceptionnelles ci-après :

17 000 € au « CENTRE SOCIAL LA-HAUT » pour un soutien au fonctionnement des services du secteur "enfance-jeunesse" (Accueil de Loisirs Sans Hébergement 4/6 ans et 6/12 ans), Monsieur le Maire, Monsieur Daniel LACRAMPE, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Leïla LE MOIGNIC, Mme Marie-Lyse BISTUÉ, Mme Anne BARBET ne prenant pas part au vote.

1 200 € à l'association « TERPSICHORE » pour une prise en charge d'une partie des frais de déplacement pour les élèves qualifiés pour le Concours National de danse, qui a eu lieu au mois de mai 2019.

1 240 € à l'association « UNSS » pour une aide aux collégiens et lycéens dans la pratique des activités sportives.

300 € à l'association « France Portugal EUROPE » pour une aide à l'organisation d'un concert à la cathédrale, programmé dans le cadre des Quartiers d'Été 2019.

200 € à l'association « UNION SPORTIVE DE PATINAGE D'OLORON » pour l'achat de matériel.

1 000 € à l'association « FIT OL DANCE » pour l'achat de matériel pour les activités enfants.

1 400 € à l'association « AEPO » pour une aide à la communication du salon des artisans 2019.

100 € à l' « ASSOCIATION ABC » pour un soutien technique à la fête de la rue Louis Barthou organisée le 21 septembre 2019.

Les crédits sont prévus au Budget Primitif 2019.

Ainsi délibéré à OLRON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2019.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 01/10/2019



Le Maire,

Hervé LUCBÉREILH



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 30/09/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 30/09/2019